Image not found or type unknown

Vente d'un terrain à un membre de la famille avant succession

Par **Bgl**, le **26/02/2012** à **18:22**

Bonjour,
Une personne peut-elle vendre un terrain à un prix préférentiel à un membre de la famille (héritier), avant son décès et donc avant succession.
Si oui quelles sont les limites acceptables en terme de prix par rapport au prix du marché?
Sachant que chacun est libre de vendre au prix qu'il souhaite.
D'avance merci
Cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés